



COMMUNIQUE DE PRESSE

Conseil de la Conférence TransJurassienne

Le Conseil de la Conférence TransJurassienne (CTJ) se réunit le vendredi 26 novembre 2010 à Besançon sur le thème de la « mobilité dans l’Arc jurassien ». Cette thématique centrale dans les relations transfrontalières sera abordée au travers de la présentation du *Schéma de cohérence des mobilités transfrontalières de l’Arc jurassien* qui sera prochainement mis en consultation auprès des partenaires CTJ. Ce Schéma est le reflet de la politique de déplacement que souhaite mener l’ensemble des institutions concernées. Dans le cadre du Conseil, il sera également mis en résonance avec un projet de co-voiturage dans l’Arc jurassien franco-suisse.

Organisme politique de concertation sur les thèmes transfrontaliers, la Conférence TransJurassienne réunit la Région et la Préfecture de Franche-Comté ainsi que les cantons de Berne, Vaud, Neuchâtel et Jura. Ses activités couvrent plusieurs domaines d’actions en lien avec les compétences des partenaires représentés. Ses priorités concernent notamment la formation, la mobilité et le développement économique. Organe consultatif et lieu d’échanges, le Conseil est l’occasion pour les acteurs politiques, institutionnels et économiques de la région d’échanger sur les thèmes sensibles des relations franco-suisse.

Dans cette perspective, le *Schéma de cohérence des mobilités transfrontalières de l’Arc jurassien* devrait contribuer au développement harmonieux du territoire, à une rentabilité maximale des investissements publics et à une bonne coordination des politiques menées par les différents acteurs français et suisses dans le domaine de la mobilité. Le schéma présente ainsi des actions prioritaires dans le cadre d’une planification ambitieuse mais réaliste. Le Conseil de la CTJ ouvrira la période de consultation de ce Schéma.

Le *Schéma de cohérence des mobilités transfrontalières de l’Arc jurassien* peut être téléchargé sur le site Internet www.conference-transjurassienne.org

Besançon, le 26 novembre 2010

Informations complémentaires : Mireille Gasser, secrétaire générale suisse de la CTJ ; 032 889 76 05 ou 079 310 85 13.